

Office de tourisme  
VENDEE-PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE  
*Un pays à cueillir*



Pays de  
**FONTENAY**  
VENDEE  
*la parenthèse d'exception*  
OFFICE DE TOURISME

**Pays de La**  
Châtaigneraie  
Communauté de Communes

Vendée  
Sèvre  
Autise  
Communauté  
de Communes

Pays de  
**Fontenay-**  
**Vendée**

tellement  
uniqueS



# DOSSIER PRESSE

29 juin 2018



**Les Offices de Tourisme  
Pays de la Châtaigneraie, Sud-Vendée Marais Poitevin  
et Pays de Fontenay-Vendée  
renforcent leurs actions de partenariat**

## Contacts presse

Delphine MENANTEAU  
Office de Tourisme du Pays de  
Fontenay-le-Comte  
Tél. 02 51 69 44 94  
[d.menanteau@tourisme-sudvendee.fr](mailto:d.menanteau@tourisme-sudvendee.fr)

Adeline MENARD  
Communauté de Communes Vendée  
Sèvre Autise  
Tél. 02.51.50.77.88  
[communication@cc-vsa.com](mailto:communication@cc-vsa.com)

Aurélien VISONNEAU  
Office de Tourisme du Pays de La  
Châtaigneraie  
Tél. 02.51.52.62.37  
[dev@tourisme-payschataigneraie.fr](mailto:dev@tourisme-payschataigneraie.fr)

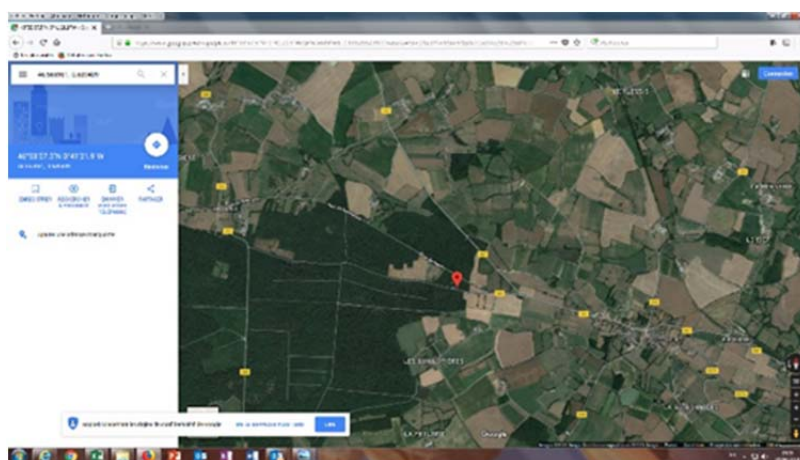
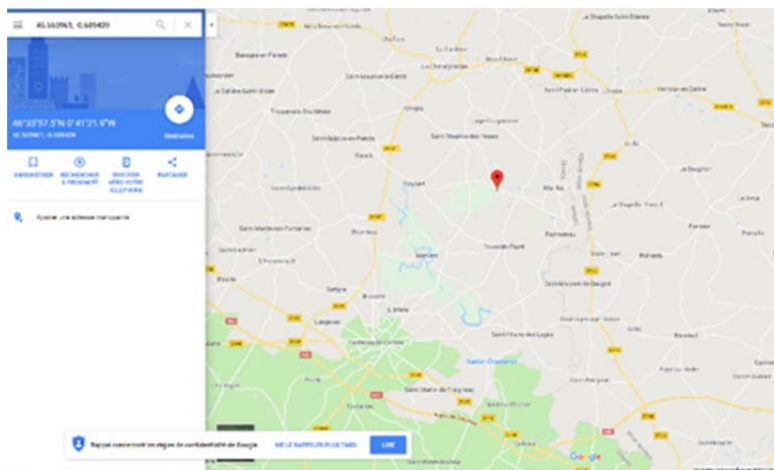
# Actions de partenariats entre les Offices de Tourisme Pays de La Châtaigneraie, Sud-Vendée Marais Poitevin et Pays de Fontenay-Vendée

Les Offices de Tourisme du Pays de La Châtaigneraie, Sud-Vendée Marais Poitevin et Pays de Fontenay-Vendée ont choisi de renforcer leurs liens en travaillant sur des projets communs pour développer la commercialisation des produits touristiques, la filière randonnée et l'application de la taxe de séjour.

Un premier partenariat, portant sur la commercialisation des produits touristiques, sera signé entre ces 3 territoires

**Le vendredi 29 juin à 11h00 sur le lieu-dit « le bois du roc » - Puy de Serre**

Ce lieu tout à fait symbolique pour la signature de cet accord est situé au croisement des trois territoires.



## Sommaire

1. DES PROJETS COMMUNS AUX 3 TERRITOIRES .....	3
2. UN PREMIER PARTENARIAT AUTOUR DE LA VENTE DE PRODUITS TOURISTIQUES .....	3
3. LES AUTRES ACTIONS DE PARTENARIAT .....	4
4. SUD VENDEE TOURISME : UN TRAVAIL EN ETROITE COLLABORATION AVEC LES OFFICES DE TOURISME .....	5

## 1. DES PROJETS COMMUNS AUX 3 TERRITOIRES

Le tourisme est un moteur essentiel pour l'économie puisqu'il génère des emplois, il participe au maintien de certaines activités ainsi qu'à l'embellissement de l'environnement architectural et paysager des territoires ; il rend possible des projets culturels, de loisirs et d'animation.

### Des actions concrètes pour se développer

**Au-delà d'une collaboration déjà existante depuis plusieurs années au sein de Sud-Vendée Tourisme, et afin d'accroître la visibilité de leurs territoires, les Offices de Tourisme du Pays de la Châtaigneraie, Sud-Vendée Marais Poitevin et Pays de Fontenay-Vendée ont commencé à travailler ensemble** en organisant des actions de promotion communes :

- CCPFC / CCPLC / CCVSA : Opérations « Bienvenue chez vous », et « hors les murs » (installation de stands promotionnels sur chacun des territoires)
- CCPFV / CCVSA : Flyers communs entre la Base de Loisirs de Mervent et l'Espace de Loisirs du Lac de Chassenon (mise en place d'un tarif réduit)
- CCPFV / CCPLC : Accueil des Offices de Tourisme voisins dans chaque structure (mise à disposition d'espaces de promotion)

Ces actions, menées sur les trois territoires dépassent le périmètre administratif de chacune des intercommunalités. **Chaque année, le renouvellement de ces actions confirme leur pertinence et a incité les Présidents des Communauté de communes et des Offices de Tourisme à poursuivre dans ce sens. C'est pourquoi, aujourd'hui, ils ont choisi de développer, de renforcer et de structurer ces liens.**

**Ce rapprochement a pour objectifs de partager des compétences, de développer la commercialisation pour gagner des clientèles et de générer davantage de retombées économiques sur les territoires.**

Trois pistes de travail ont ainsi été développées :

- **la commercialisation de produits touristiques,**
- **le développement de la filière randonnée pédestre, cyclo et équestre,**
- **l'uniformisation de la taxe de séjour sur l'ensemble de ces trois territoires.**

## 2. UN PREMIER PARTENARIAT AUTOUR DE LA VENTE DE PRODUITS TOURISTIQUES

Les Offices de Tourisme du Pays de La Châtaigneraie, Sud Vendée Marais Poitevin et Pays Fontenay-Vendée sont fréquemment sollicités par des clientèles touristiques groupes concernant des prestations de services.

Afin de répondre aux attentes de la clientèle, l'Office de Tourisme du Pays de Fontenay-Vendée peut désormais commercialiser des services touristiques et produits touristiques, étant immatriculé par Atout France au registre des opérateurs de voyage et de séjour.

Par conséquent, pour répondre aux attentes de la clientèle et des prestataires touristiques, les 3 Offices de Tourisme ont choisi de regrouper leurs offres afin de :

- répondre à la demande,
- développer l'économie locale,
- accroître la fréquentation globale de la destination,
- devenir complémentaire : les atouts de l'un des territoires peuvent permettre de vendre les prestations de l'autre,
- satisfaire une clientèle que la plupart des prestataires ne seraient pas en mesure d'attirer et de capter indépendamment.

La stratégie s'appuie donc sur la création et la commercialisation de produits touristiques à la journée, associant restaurants, visites guidées, activités de loisirs, dégustations de produits locaux, à la demi-journée ou à la journée, sur l'ensemble du territoire des trois Communautés de Communes.

Ces prestations sont conçues pour répondre aux attentes d'une clientèle groupe, seniors et jeunes seniors, tribus et sont commercialisées auprès des autocaristes, agences réceptives, clubs et associations

Quelques exemples de produits (voir fiches en pièce-jointe)

- Terre des Grands Hommes,
- Journée au cœur d'un patrimoine d'exception,
- Escapade médiévale,
- Embarquez pour la Venise Verte ...

Une convention de partenariat entre les territoires du Pays de la Châtaigneraie, de Vendée Sèvres Autise et du Pays de Fontenay-Vendée, a été mise en place. Elle permet de fixer les modalités de ce partenariat et d'en préciser l'organisation.

*Elle sera signée le 29 juin à 11h, en présence des Présidents de Communautés de communes, des Présidents des Offices de Tourisme, de la Présidente de Sud Vendée Tourisme et du Président de Vendée Expansion.*

### 3. LES AUTRES ACTIONS DE PARTENARIAT

#### Développement et structuration de la taxe de séjour

La taxe de séjour, créée par la loi de 1910, a pour objectif d'aider les Communautés de Communes à financer les dépenses engagées pour favoriser l'accueil des vacanciers. Acquittée par ces derniers, elle est collectée par le logeur (propriétaire particulier, hôtelier...), pour le compte des Communautés de communes.

La taxe de séjour est principalement dédiée au financement des actions de promotion et de développement touristique.

Son objectif consiste à ne pas faire reposer le financement de ces projets sur les seules contributions fiscales de la population locale.

**Au fil des rencontres et des projets, les élus ont souhaité uniformiser l'application de la taxe de séjour sur l'ensemble des 3 territoires. Ils souhaitent œuvrer prioritairement sur :**

- **l'harmonisation de la période de perception (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et non plus sur une période estivale élargie)**
- **et l'uniformisation des taux de la taxe de séjour.**

D'autre part, une réflexion est en cours pour le déploiement, à l'échelle des 3 territoires, de la plateforme de télédéclaration en ligne, dont s'est dotée la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée en 2017.

#### Développement de la filière randonnée : création de liaisons entre territoires

Le Sud-Est Vendéen, est reconnu comme étant un territoire de déambulation pour les randonneurs, où l'offre, dense, diversifiée et complémentaire, permet de pratiquer de multiples activités (pédestre, vélo, VTT ...) : Marais poitevin, bocage et massif forestier de Mervent-Vouvant.

Ce sont plus de 1 000 km de circuits de randonnées praticables sur ce territoire.

La randonnée est considérée par les Communautés de communes et par les professionnels du tourisme comme étant l'un des piliers majeurs de l'attractivité touristique du territoire.

C'est donc dans ce contexte que **les 3 Communautés de communes du Pays de La Châtaigneraie, Fontenay-Vendée et Vendée Sèvre Autise, ont souhaité engager un travail sur la création de liaisons entre leur réseau de randonnée pédestre, cyclo et équestre.**

**Les premières actions concerneront le cyclo, avec une liaison entre la transfontenaysienne et la piste cyclable départementale vers Maillezais.**

La randonnée équestre est également une action importante, qui mérite une réflexion plus large notamment avec les associations locales.



## 4. SUD VENDEE TOURISME : UN TRAVAIL EN ETROITE COLLABORATION AVEC LES OFFICES DE TOURISME

Sud Vendée Tourisme est un syndicat mixte financé par les Communautés de communes du Sud Vendée et bénéficie d'une subvention départementale.

Dans le cadre de ses missions, SVT s'apparente à un coordinateur de l'action touristique dans le Sud Vendée. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec les offices de tourisme qui ont été jusqu'à 10 structures sur le territoire.

Cette collaboration s'entend tant au service de la destination que des territoires qui la composent. En effet, s'il s'agit de nous unir pour promouvoir le Sud Vendée, ce collectif nous a appris à nous connaître, à connaître nos territoires, leurs atouts et leurs faiblesses.

De ce fait, la collaboration entre SVT et les Offices de Tourisme s'est traduite depuis plusieurs années par :

- La mutualisation d'actions de communication et de leurs supports (brochures, cartes touristiques, salons, dossier presse, site web, éductours ...)
- Le partage d'une base de données commune et partagée qui alimente notamment tous les sites web (saisie et diffusion des données, outils de GRC, données de fréquentation...)
- Le développement de projets partagés à l'échelle du Sud Vendée (études de fréquentation, l'animation numérique du territoire, reportage photos...)

### ***Du collectif au collaboratif***

Toutefois, l'évolution des attentes des clientèles et de leurs comportements, le web2.0 et maintenant le 3.0, les enjeux de la loi Notre, nous ont conduits à réaliser une étude de marketing touristique territorial dans laquelle OT et professionnels ont été acteurs.

Cette étude a été suivie de focus sur les territoires afin de déployer la stratégie Sud Vendée et de créer des schémas touristiques locaux cohérents et complémentaires au service d'une destination pro-active.

Ainsi, le Sud Vendée s'est doté d'un plan marketing ambitieux composé de 15 fiches actions opérationnelles et qui s'articule autour de 3 axes :

- **STRUCTURATION DE L'OFFRE ET OBSERVATION**
  - o L'œnotourisme et la création de 3 routes œnotouristiques,
  - o Le vélo : les séjours à vélo, sensibilisation aux labels Accueil Vélo,
  - o Cible : Famille et enfants.
    - Baludik : des balades ludiques et connectées
    - CAP sur le sud Vendée : un réseau de 16 sites, un accueil personnalisé et dédiés aux enfants, un BD avec des vignettes à collectionner, un carnet de jeux
  - o Programme d'accompagnement des prestataires (Performance)
- **PROMOTION COMMUNICATION ET COMMERCIALISATION :**
  - o Création d'une identité visuelle pour la destination : Le Sud Vendée, tellement uniqueS
  - o Collection de supports et d'outils dédiés à la destination : Magazine, Comme une envie de sortir, carte touristique, vidéos, reportage photos
  - o Réseau d'ambassadeurs
  - o Campagnes de communication, actions presse (voyage de presse, accueils journalistes...)
  - o ...
- **GOVERNANCE DU PLAN MARKETING**

Tous les éléments liés à l'étude sont consultables et téléchargeables sur le site : <http://www.svtpro.fr/contact@sudvendeeetourisme.com> – [www.sudvendeeetourisme.com](http://www.sudvendeeetourisme.com)

Tél. : 02 51 87 69 07 - 51 route de Fontenay-le-Comte 85570 POUILLÉ

tellement  
uniques

